

LE POUVOIR D'AGIR DES MUNICIPALITÉS EN FAVEUR DES TOUT-PETITS

3^e événement régional en petite
enfance-Côte-Nord



CARREFOUR
ACTION MUNICIPALE
ET FAMILLE

OBSERVATOIRE
des tout-petits



Carrefour action municipale et famille

- ✓ **Organisme national à but non lucratif** créé en 1989
- ✓ **Partenaire du ministère de la Famille** pour le Programme aux PFM depuis 2002;
- ✓ Équipe de **22 formateurs** à travers le Québec qui conseille les municipalités en démarche de PFM ou MADA;
- ✓ Conseil d'administration **d'élus** provenant de partout au Québec (petites et grandes municipalités);
- ✓ Réseau de **310 membres dans 550 municipalités** (900 Responsables des questions familiales (RQF));

Carrefour action municipale et famille

**Le Carrefour s'engage auprès des municipalités,
en collaboration avec les associations, les organismes
et les partenaires du milieu,
à offrir des services d'accompagnement stratégiques
dans le but
de développer des milieux de vie
qui assurent le bien-être des familles, la conciliation travail-
famille, l'épanouissement et la réussite des jeunes,
ainsi que le vieillissement actif**

Outils de diffusion et de communications du CAMF

- ✓ Magazine « Municipalité + Famille »
- ✓ Bulletin électronique
- ✓ Colloque annuel
- ✓ Tournée auprès des élus
- ✓ Site internet : www.camf.ca

- ✓ PFM à consulter
- ✓ Banque des 1001 mesures
- ✓ Bons coups : Famille, aîné, enfant, SHV
- ✓ Répertoire de subventions disponibles pour les municipalités dans les domaines concernés par la PFM et MADA



Survol des principaux dossiers du CAMF

Programme de soutien financier

Politique familiale
municipale (PFM)

- Depuis près de 30 ans
- Élaboration ou mise à jour
- Saines habitudes de vie

Municipalité amie
des aînés (MADA)

- Depuis 2008
- Élaboration ou mise à jour
- Vieillessement actif

**Municipalité
amie des enfants
(MAE)**

**Enfants à besoin
particulier**

- Depuis 2019
- 4 volets
- Accessibilité et inclusion

Municipalité amie des enfants



- ✓ **version québécoise** de l'initiative internationale Villes amies des enfants (VAE);
- ✓ Lancé par l'UNICEF en 1996 suite à la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains réunie à Istanbul (Habitat II)
 - **repenser les structures, les services et les aménagements** qui ont des répercussions
 - reconnaître **les acquis et les intentions des municipalités** quant à l'importance accordée à l'enfant

POUVOIR D'AGIR DES MUNICIPALITÉS

Les **municipalités** jouent un rôle important dans la **vie des familles** et elles contribuent, en complémentarité avec d'autres réseaux, au **développement des tout-petits**.

- Les municipalités ont des **pouvoirs et des compétences** qui leur sont reconnues;
- Elles disposent de **leviers** pour agir en faveur des tout-petits
- **Les préoccupations liées aux familles, aux enfants, aux tout-petits** se retrouvent, de façon transversales, au sein des divers champs d'intervention municipales.
- Les municipalités peuvent jouer différents **rôles pour agir et d'intervenir** en faveur des tout-petits.

POUVOIRS ET DE COMPÉTENCES

- loi sur les compétences municipales
- loi sur l'aménagement et l'urbanisme
- loi sur les cités et villes
- chartes des villes du Québec (disponibles pour plusieurs villes)

**POUR AGIR,
LES MUNICIPALITÉS
DISPOSENT DE
3 LEVIERS**

1. la planification et la réglementation
2. les politiques, la programmation, les services
3. les interventions directes dans l'espace public.

4 GRANDS RÔLES

- Leader
- Partenaire
- Facilitateur
- Ambassadeur

**UN MOUVEMENT
HORS DU COMMUN
S'EST MANIFESTÉ
AU QUÉBEC
AU COURS DES DERNIÈRES
ANNÉES**



90% des familles habitent désormais dans une municipalité dotée de sa propre politique familiale.

77 municipalités et **2** MRC

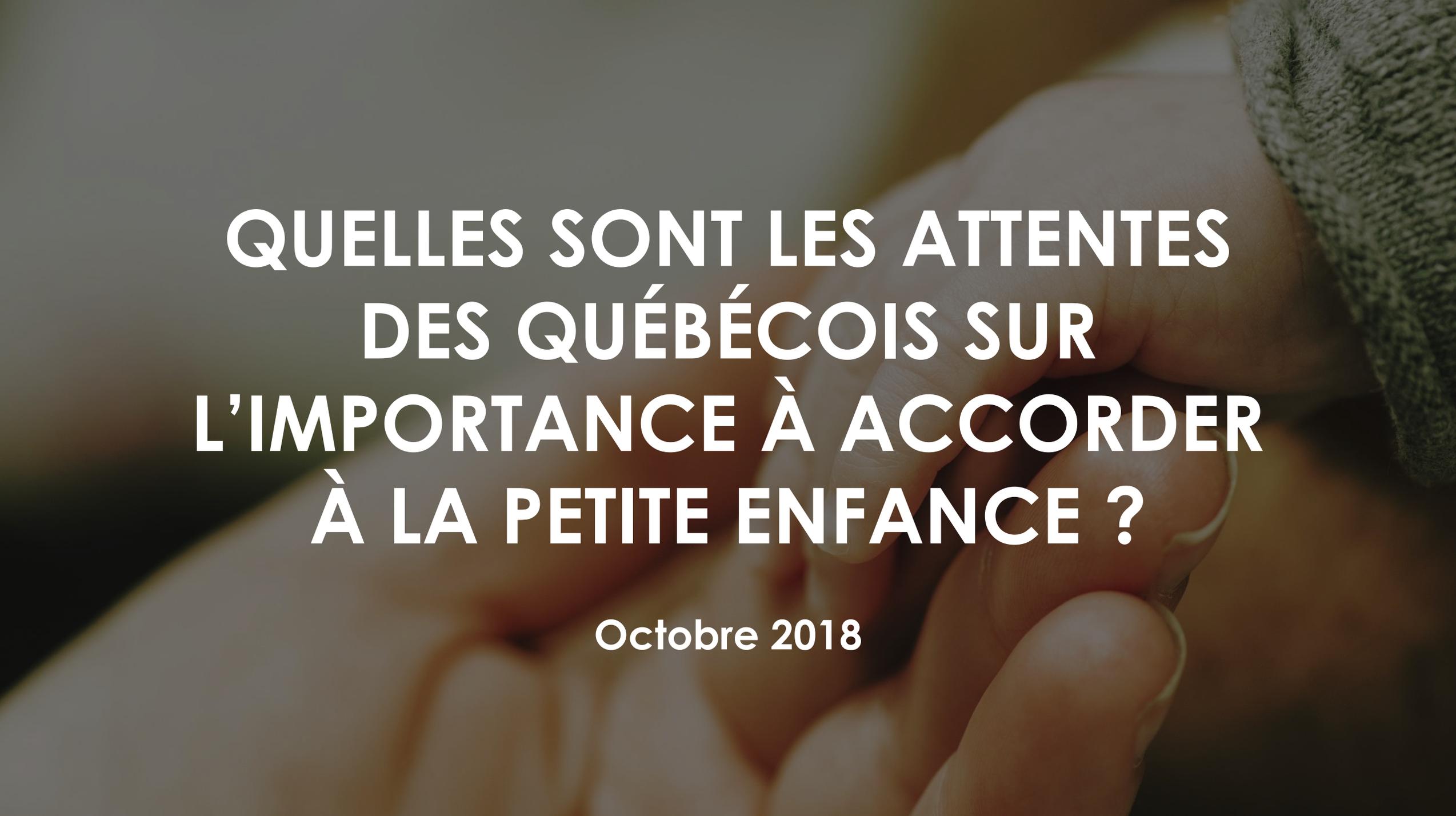
font partie du réseau des **Municipalités amies des enfants**, rejoignant ainsi le mouvement international, partenaire de l'UNICEF, qui regroupe plus de **3 500** villes amies des enfants.

**Dans ces
communautés, une
multitude d'initiatives
voient le jour
afin de favoriser le
développement
et le bien-être de nos
enfants.**



A woman with blonde hair, wearing a white tank top, is holding a baby up in the air. She is smiling and looking up at the baby. The baby is wearing a white shirt and light green pants. The background is a city street at sunset or sunrise, with buildings and streetlights visible. The scene is bathed in warm, golden light.

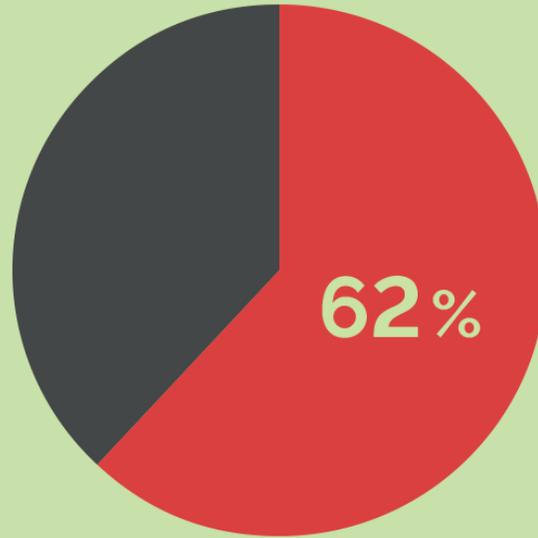
**Pour quelles raisons
les municipalités
devraient se soucier des
besoins de leurs plus
petits citoyens ?**



**QUELLES SONT LES ATTENTES
DES QUÉBÉCOIS SUR
L'IMPORTANCE À ACCORDER
À LA PETITE ENFANCE ?**

Octobre 2018

62%



des Québécois
estiment que l'on
n'en fait pas assez au Québec
pour assurer le bon développement
des enfants âgés de 0 à 5 ans.

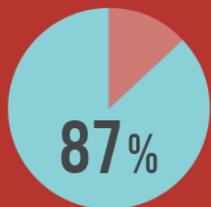
Source : Léger, 2018

Nombre de répondants : 1 260

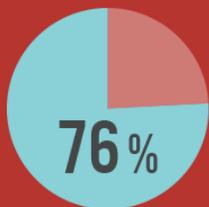




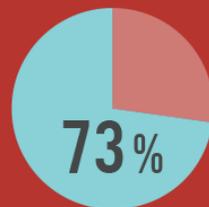
À quel point jugez-vous important que les organisations suivantes en fassent plus pour favoriser le bien-être et le développement des enfants âgés de 0 à 5 ans ?



Le gouvernement



Les municipalités



Les employeurs

Source : Léger, 2018

Nombre de répondants : 1 260

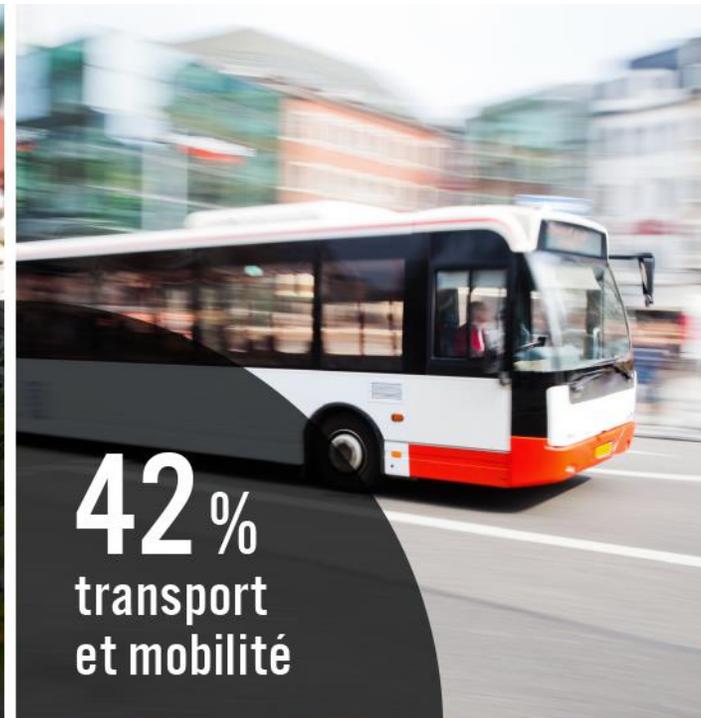


En d'autres termes, selon un sondage mené en 2017 auprès des parents d'enfants 0-5 ans.

91% des parents d'enfants de 0 à 5 ans jugent important que leur municipalité offre plus de services et activités destinés aux tout-petits.



Voici les
4 principales thématiques
sur lesquelles
les municipalités
devraient en faire plus
selon les québécois.



Les municipalités peuvent agir!

Leader:

- Adopter une **politique locale pour l'inclusion de logements abordables dans les projets résidentiels** (ex.: [Plateau Mont-Royal](#));

Partenaire:

- **Travailler en étroite collaboration avec les acteurs du milieu** pour accélérer le développement de nouveaux logements abordables (groupe de ressources techniques, OMHM, OBNL et coopératives);

Facilitateur:

- Promouvoir les **programmes municipaux de rénovation** auprès des propriétaires (ex.: [Ville de Montréal](#)).

Les municipalités peuvent agir!

Leader:

- **Proposer des activités d'éveil à la lecture** à la bibliothèque telles que [l'heure du conte](#), [et la bibliomobile](#);
- Organiser des **évènements/cérémonie à l'hôtel** de ville pour les enfants qui terminent la maternelle.

Ambassadeur:

Soyez un ambassadeur de la persévérance scolaire :

- **En portant** fièrement le ruban vert et blanc de la persévérance scolaire;
- **En diffusant** un message d'encouragement à tous vos « citoyens étudiants » dans votre bulletin municipal, sur vos médias sociaux ou sur les babillards électroniques;
- **En mettant** la persévérance scolaire à l'ordre du jour de vos prises de paroles publiques durant les JPS;
<https://www.journeesperseverancescolaire.com>.

Les municipalités peuvent agir!

Partenaire:

- Collaborez avec des acteurs multisectoriels à la **mise sur pied d'un conseil jeunesse**;
- **Participez annuellement à des événements** favorisant la réussite éducative;
- Favorisez la mise en place d'un mécanisme **de concertation scolaire**, municipale (avec les partenaires du milieu - structure permanente, entente-cadre.), etc.;

Facilitateur:

- Utilisez les **différents canaux de communication** de votre ville (site internet, page Facebook, journal municipal, babillards, etc., afin de faire connaître les ressources disponibles [municipales ou autres] favorisant la réussite éducative des enfants.

Transport et mobilité

Les municipalités peuvent agir!

- initier des projets, mettre en place des règlements et aménager les rues et les trottoirs pour **favoriser le transport actif, adapté, collectif ou alternatif** des enfants.
- contribuer au **développement du transport collectif**
- profiter des travaux de réfection pour **aménager des voies de circulation** (accotements, intersections, trottoirs) plus adaptées aux usagers.

Les municipalités peuvent agir!

Leader:

- Aménager et identifiez des **corridors de sécurité** autour des SGÉE et des lieux que fréquentent les enfants (parcs, patageoires, etc.);
- Mettre en place des **campagnes d'accompagnement des enfants vers l'école** ([Trottibus](#), [Mon école à pied, à vélo](#), Pédibus...);
- Assurer aux familles avec de jeunes enfants **une forme de transport collectif** vers les services essentiels (épicerie, soins de santé, pharmacie, etc.);
- **Offrir des tarifs spéciaux** pour les enfants et les adolescents qui utilisent le transport collectif (offrir le transport gratuit pour les enfants et les parents accompagnés de tout-petits fréquentant les terrains de jeux);
- Encouragez le **transport actif** (vélo) avec du stationnement incitatif.

Les municipalités peuvent agir!

Leader (suite):

- Investir dans un réseau de pistes cyclables sécuritaires et balisées (liant chaque quartier et chaque école);
- Réaliser des [aménagement urbains ludiques](#) qui afin d'augmenter les déplacements accessibles à proximité des écoles, des SGÉE, mais également au sein de la ville.

Facilitateur:

- Publier les bienfaits des transports actifs via les différentes tribunes de la municipalité (journaux locaux, site Internet, babillards municipaux).

Partenaire:

- Réunir plusieurs municipalités afin d'offrir des transports vers les infrastructures ou les activités **régionales (entente intermunicipale)**.

Sécurité des milieux de vie

Les municipalités peuvent agir!

Les municipalités peuvent **organiser, développer et aménager leurs quartiers,** les espaces verts et les parcs afin **d'assurer la sécurité** des enfants et les encourager à jouer et à être physiquement actifs.

Les municipalités peuvent agir!

Leader:

- Devancer ou multiplier **les inspections dans les parcs** et pataugeoires, de façon à assurer qu'ils soient sécuritaires pour tous les enfants, incluant ceux des SGÉE;
- Mettez en place des **campagnes de prévention** et de sensibilisation auprès des automobilistes, des citoyens en général et des enfants (Ex. Ccampagne de sensibilisation à la vitesse dans les zones scolaires et des parcs);
- Aménagez des **modules de jeu sécuritaires** et stimulants dans les cours d'école et les parcs municipaux et ce, pour tous les groupes d'âge ;
- **Sécurisez les intersections et les passages piétons** (présence de brigadiers, saillie de trottoirs, feux piétons, interdiction de virage à droite aux feux rouges, passages et intersections surélevées, etc.).

Les municipalités peuvent agir!

Leader (suite):

- Investir dans un réseau de pistes cyclables sécuritaires et balisées (liant chaque quartier et chaque école);
- Réaliser des [aménagement urbains ludiques](#) qui afin d'augmenter les déplacements accessibles à proximité des écoles, des SGÉE, mais également au sein de la ville.
- Organiser des **visites de pompiers dans les écoles** afin de faire de la sensibilisation et de la prévention auprès des tout-petits (règles de sécurité /pratique-alarme de feu);
- Inciter les petits et grands à jouer librement dans les rues résidentielles, en encadrant cette pratique de façon sécuritaire (**réglementation pour le jeu libre dans la rue**) ex: [Dans ma rue, on joue!](#)

Les municipalités peuvent agir!

Partenaire:

- Collaborer à la mise sur pied d'un comité de surveillance de quartier ou d'un comité de circulation



Au sujet de la conciliation famille-travail, 44% des québécois souhaitent que les horaires de services (municipaux, communautaires, santé, services sociaux) soient mieux adaptés à la réalité du travail.

**Passons
en mode
de solution !**





**Quelle est la proportion
de ménages dont
les enfants ont 5 ans
et moins qui n'ont
pas accès à un logement
abordable en Côte-Nord ?**

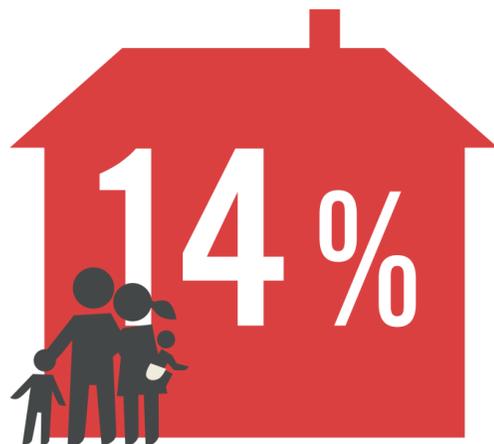
- a) 7 %**
- b) 14 %**
- c) 20 %**



**Marilou: stp ajuste
avec les données
Côte Nord**

LOGEMENT

Marilou: stp ajuster
avec les données
Côte Nord



**Environ 14 % des familles
avec un enfant âgé de 0 à 5 ans**

occupe un logement jugé non
abordable, c'est-à-dire représentant une
charge financière excessive en
proportion

de ses revenus (plus de 30 % du revenu).

Cela signifie qu'environ 52 835 familles avec au moins un enfant âgé
de 0 à 5 ans éprouvent des difficultés à se loger à un coût abordable.

La situation s'est améliorée depuis 2006.

LÉVIS

Des logements
abordables
et de qualité





Au Québec,
quelle est la proportion
de familles dont
les enfants ont 6 ans
et moins qui sont
en situation d'insécurité alimentaire ?

- a) 2 %
- b) 5 %
- c) 10 %



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

En 2015-2016, environ

10% des familles ayant des enfants âgés de moins de 6 ans étaient en situation d'insécurité alimentaire.

Cela signifie qu'elles n'avaient pas accès à des aliments sains et nutritifs, en quantité suffisante.

Cette proportion est demeurée stable depuis 2005.

La proportion de familles ayant des enfants âgés de moins de 6 ans en situation d'insécurité alimentaire grave s'élève à 3 %.



ST-BRUNO-DE- MONTARVILLE

Une alimentation
saine et accessible
dans les lieux publics





À moins qu'on ait
une meilleure
donnée tirée du
portrait régional?

Les tout-petits québécois
fréquentent-ils des services
éducatifs majoritairement :

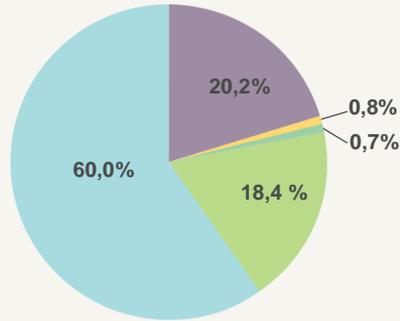
- a) d'excellente qualité
- b) de bonne qualité
- c) de qualité acceptable?



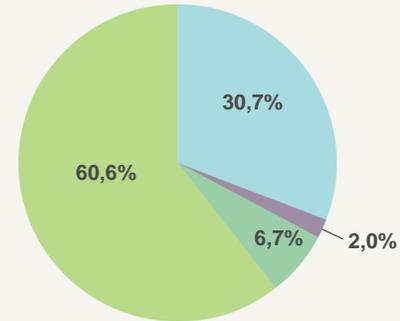
Répartition des enfants en 2003 et en 2014 selon la qualité du service de garde éducatif

- Excellent qualité
- Bonne qualité
- Qualité acceptable
- Faible qualité
- Très faible qualité
- Extrêmement faible qualité

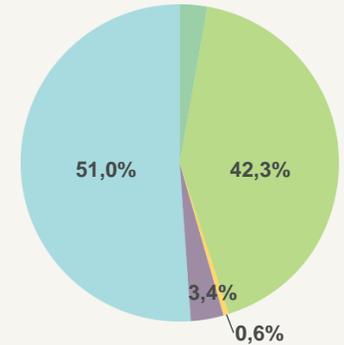
Milieu familial
Tous âge confondus



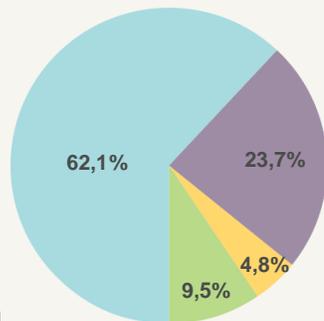
CPE
0 à 18 mois



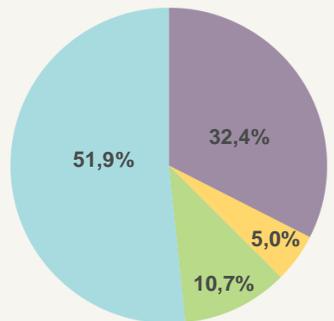
CPE
18 mois à 5 ans



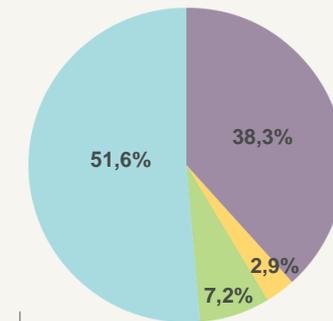
Garderie subventionnée
0 à 18 mois



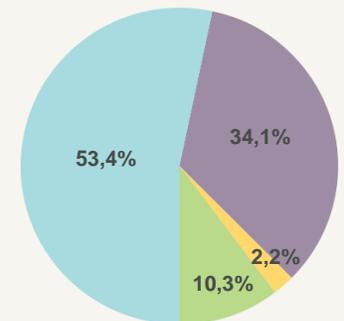
Garderie subventionnée
18 mois à 5 ans



Garderie non subventionnée
0 à 18 mois



Garderie non subventionnée
18 mois à 5 ans



2003

2014

SAINT-CÔME

Des services
de garde éducatifs
accessibles
et de qualité



DISCUSSION



**DES OUTILS ET DES
RESSOURCES SONT
À VOTRE DISPOSITION
POUR VOUS SOUTENIR
DANS LA MISE
EN PLACE D' ACTIONS
CONCRÈTES :**



La banque de 1001 mesures, un site entièrement dédié aux mesures issues des multiples plans d'action familles et aînés du Québec :

1001mesures.ca

La liste des bons coups en regard des enfants sur le site Internet du CAMF :

carrefourmunicipal.qc.ca

OBSERVATOIRE des tout-petits

Un site Web où vous trouverez les données les plus récentes et rigoureuses dont nous disposons sur le bien-être et le développement des enfants âgés de 0 à 5 ans.

Tout-petits.org



Une thématique consacrée à la collaboration entre municipalités et partenaires impliqués en petite enfance, avec fiches, conseils et témoignages :

agirtot.org/municipalites



LES TOUT-PETITS :

6,4 %

DE LA POPULATION

100 %

DE NOTRE AVENIR